

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 18 MARS 2021**

**Délibération**  
n° 2021.03.033.B

**Acquisition ou  
renouvellement des  
matériels roulants et  
d'équipements de  
collecte de déchets -  
Lot 5 : avenant 1**

**LE DIX HUIT MARS DEUX MILLE VINGT ET UN à 17h30**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **12 mars 2021**

**Secrétaire de séance** : Thierry HUREAU

**Membres présents** :

Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

**Ont donné pouvoir** :

Michel ANDRIEUX à François NEBOUT, Marie-Henriette BEAUGENDRE à Thierry HUREAU, Gérard DESAPHY à Véronique DE MAILLARD, Michaël LAVILLE à Michel BUISSON

**Excusé(s)** :

Michel GERMANEAU, Philippe VERGNAUD

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 MARS 2021**

**DELIBERATION  
N° 2021.03.033.B**

COMMANDE PUBLIQUE

Rapporteur : Monsieur GERARDI

**ACQUISITION OU RENOUELEMENT DES MATERIELS ROULANTS ET D'EQUIPEMENTS DE COLLECTE DE DECHETS - LOT 5 : AVENANT 1**

Par délibération n°53 B du 14 juin 2018, le bureau communautaire a approuvé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour l'acquisition ou le renouvellement des matériels roulants et d'équipements de collecte de déchets – 8 lots.

La forme des contrats est l'accord-cadre multi-attributaire avec la conclusion de marchés subséquents, sans engagement sur un montant minimum ni maximum.

La commission d'appel d'offres du 20 septembre 2018 a décidé d'attribuer le lot 5 «Carrossage pour bennes à collecte de déchets de 4 à 10 m<sup>3</sup> environ, à vidage par gravité avec lève conteneurs » notamment à la société IRIDE France – 655 chemin de la Jalassière - Bâtiment HELIOS – 1351 EGUILLES / AIX EN PROVENCE.

Il convient aujourd'hui d'acter le transfert de la société IRIDE France du RCS d'Aix en Provence au RCS de Grasse depuis le 24/07/2020 et le changement de son numéro de SIRET.

Cet avenant n'a aucune incidence financière.

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** un avenant n°1 au lot 5 «Carrossage pour bennes à collecte de déchets de 4 à 10 m<sup>3</sup> environ, à vidage par gravité avec lève conteneurs », ayant pour objet le changement de SIRET de la société IRIDE France, sans incidence financière.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président M. Bertrand GERARDI conseiller délégué en charge de la commande publique à signer l'avenant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**24 mars 2021**

**Affiché le :**

**24 mars 2021**



Direction des Ressources  
Service commun de la commande publique  
25 boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX  
téléphone : 05 45 38 69 84 - Télécopie : 05 45 38 60 85

## **ACCORD-CADRE MULTI-ATTRIBUTAIRES POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS ROULANTS ET D'EQUIPEMENTS DE COLLECTE DE DECHETS (8 LOTS)**

### **LOT N° 5 : CARROSSAGE POUR BENNES DE COLLECTES DE DECHETS DE 4 A 10 M<sup>3</sup> ENVIRON, A VIDAGE PAR GRAVITE AVEC LEVE CONTENEURS**

#### **Avenant n°1**

#### **IDENTIFIANT DE L'ORGANISME QUI A PASSE LE MARCHÉ**

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME  
25 Boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX

représentée par Monsieur Xavier BONNEFONT, Président, autorisé à signer le présent avenant par délibération n° en date du 18 mars 2021.

#### **TITULAIRE DE L'ACCORD-CADRE INITIAL**

##### **IRIDE FRANCE**

SARL

655 Chemin de la Jalassière – Bâtiment HELIOS – 1351 EGUILLES / AIX EN PROVENCE

Numéro d'identité d'entreprise : 480 822 428 00029

Code APE : 342 A

Immatriculée au RCS sous le n° 480 822 428

Représentée par Monsieur PEIRA Roberto

#### **TITULAIRE DE L'ACCORD-CADRE**

##### **IRIDE FRANCE**

SARL

1 Place Joseph Bermond – Immeuble Ophira1 Sophia Antipolis – 06560 VALBONNE

Numéro d'identité d'entreprise : 480 822 428 00045

Code APE : 2920Z

Immatriculée au RCS sous le n° 480 822 428

Représentée par Monsieur PEIRA Roberto

#### **IMPUTATION BUDGETAIRE**

Budget annexe déchets ménagers – article 2182 – rubrique 812]

## **DATE DE SIGNATURE ET DE NOTIFICATION DU MARCHÉ**

Date de signature du marché : 02/10/2018  
Date de notification du marché : 02/10/2018  
N° de l'accord-cadre : 18079

## **MONTANT DU MARCHÉ**

Accord-cadre sans engagement sur un montant minimum ni maximum.

## **AVENANTS PRECEDENTS**

Sans objet

## **OBJET ET JUSTIFICATIONS DE L'AVENANT**

Le présent avenant a pour objet de constater le transfert de la société IRIDE France du RCS d'Aix en Provence au RCS de Grasse depuis le 24/07/2020 et le changement de son n° de SIRET au vu des documents joints. (Kbis, avis répertoire SIRENE et attestations fiscales et sociales).

## **MODIFICATION DE L'ACCORD CADRE INITIAL**

Les informations relatives au contractant unique sont modifiées par le présent avenant.

## **NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ**

Le présent avenant n'a aucune incidence financière sur le montant de l'accord-cadre.

## **DISPOSITIONS FINALES**

Les dispositions du présent avenant prennent effet le jour de sa notification.

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas d'incompatibilité.

## **SIGNATURES**

Fait en un seul original à \_\_\_\_\_, le  
Signature du titulaire

ANGOULEME, le

Le Pouvoir adjudicateur  
Pour le Président, par délégation,  
Le Conseiller délégué, membre du bureau,

Monsieur Bertrand GERARDI